

HAUTES ALPES

LE MAG #70

Avril // Juin 2023



Événement / P. 6

Schéma départemental unique des solidarités

Entretien / P. 16

Pascale Melot : la prévention, c'est la santé !

Hauts talents / P. 19

Alpes Regard 05 : si le spectacle m'était conté...

DOSSIER

Le Département, *chef de file de l'action sociale*



Hautes-Alpes
le département

TEMPS FORTS



10 février

2023 est l'année de l'eau dans les Hautes-Alpes. Après une année 2022 très marquante, les Assises de l'eau, lancées depuis l'Hôtel du Département avec le préfet Dominique Dufour, vont dresser un état des lieux exhaustif de la ressource dont nous disposons et préparer la nécessaire adaptation de nos usages aux enjeux présents et à venir.

22 février

Pour faire vivre l'esprit olympique en vue de Paris-2024, le Département s'entoure de 12 ambassadeurs, sportifs de haut niveau, afin d'insuffler une dynamique dans nos vallées et faire émerger des initiatives mettant en valeur les sports, à tous les niveaux et pour tous les âges.

1^{er} mars

L'édition 2023 du Salon international de l'agriculture sera celle de tous les records pour les Hautes-Alpes. La délégation départementale à la porte de Versailles n'a jamais été aussi importante. Le record de médailles glanées au Concours général agricole est battu avec 26 produits haut-alpins distingués.

SOMMAIRE

4

Plein cadre

5^e Salon de l'élevage haut-alpin

6

Événement

Schéma départemental unique des solidarités : agir ensemble pour plus d'efficacité



8

Actualités

Travaux de rénovation énergétique : gare aux arnaques !



Serres : le pont de Pierre refait à neuf

Collège de Laragne-Montéglin : un premier bâtiment terminé

Chapelle Saint-Michel : un éclairage nocturne plus vertueux

10

Travaux

30 millions d'euros programmés sur les routes départementales

12

Dossier

Solidarités : le Département, chef de file de l'action sociale



Aménager le territoire harmonieusement et faire en sorte que chacun s'épanouisse pleinement au pays. Ce sont les deux missions fondamentales du Département et pour remplir ces objectifs, les élus départementaux définissent des politiques d'aménagement du territoire et de solidarité entre les Haut-Alpins. En ce printemps, des exemples très concrets voient le jour dans l'ensemble de nos vallées : travaux importants pour l'avenir de nos ouvrages d'art et de la pérennité de la desserte des Hautes-Alpes, création de nouvelles pistes, voies et itinéraires cyclables, ou encore mise en œuvre de la solidarité avec des programmes dédiés pour l'épanouissement des personnes âgées, faciliter le quotidien des personnes handicapées, ou encore favoriser l'insertion des personnes éloignées de l'emploi. Ces politiques de solidarité méritent largement un numéro spécial du magazine départemental.

Peut-être méconnues du grand public, elles sont pourtant fondamentales à l'heure où notre société vit d'importants bouleversements : guerre aux portes de l'Europe, crise des énergies, inflation, dérèglement climatique et son impact fort sur nos activités... Le Département est là pour absorber autant que possible les effets de la conjoncture sur notre société et préparer au mieux les Hautes-Alpes de demain.

Je suis éminemment attaché à la cohésion de notre société. À l'heure des changements et des bouleversements, j'ai à cœur de la soutenir et de la consolider. C'est pourquoi je demande quotidiennement aux agents du Département d'être à l'écoute de l'ensemble des Haut-Alpins et de trouver, avec eux, des réponses adéquates aux nouveaux besoins qui voient le jour. Parce que c'est ça un vrai service public. Une collectivité responsable, dynamique et parfaitement en phase avec son époque.

ÉDITO



Jean-Marie Bernard
Président du Département

16 *Entretien*

Pascale Melot : la prévention, c'est la santé !



18 *Hauts talents*

Sacha Bertrand, la culture en tête

Alpes Regard 05, Maryline et Jean-Renaud Alix

20 *À vos côtés*

Maisons des solidarités : accueillir, informer et accompagner

22 *Cantons*

La renaissance de la rue souterraine

Les chevaux dans l'objectif

Deux championnes aux lames d'argent

26 *Causes communes*

Publication éditée par le Département des Hautes-Alpes

Service communication :

Tél. 04 92 40 38 00
Hôtel du Département, place Saint-Arnoux, CS 66005, 05008 GAP Cedex

Directeur de la publication :

Jean-Marie Bernard

Photographies : Services du Département, sauf mention contraire

Rédaction, conception graphique, mise en page : Agence Oyopi - Digne-les-Bains
Tél. 04 84 25 14 48

Impression : Imprimerie IPS, Reyrieux

Diffusion : La Poste

Tirage : 67 000 exemplaires

ISSN : 2553-3002 et 2553-8586

Imprimé sur papier PEFC



À la une : Photo © Jean-Luc Armand

Plein cadre

5^e SALON DE L'ÉLEVAGE HAUT-ALPIN

UN AMOUR *de*

Les agriculteurs haut-alpins vous donnent rendez-vous pour le 5^e Salon de l'élevage haut-alpin, à Gap, du vendredi 28 au dimanche 30 avril. Organisée par les Jeunes agriculteurs des Hautes-Alpes, cette manifestation se tiendra à l'Alp'Aréna et dans le parc de la Pépinière. Ce salon dont les précédentes éditions ont été un succès a pour but de mieux faire connaître au grand public les métiers de l'agriculture de montagne mis en valeur à l'occasion de concours professionnels. Les races d'animaux élevées dans les Hautes-Alpes et les produits élaborés localement seront également présentés à cette occasion. De nombreuses animations sont prévues sur place parmi lesquelles un escape game et des balades à poney pour les enfants.

salon



SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE DES SOLIDARITÉS

AGIR ENSEMBLE *pour plus d'efficacité*

L'accompagnement et le soutien des familles est l'une des priorités du Département.

Afin d'améliorer la prise en charge sociale et médico-sociale des Haut-Alpins, le Département a mis en place une politique globale, formalisée en une feuille de route unique. Tous les acteurs y sont associés, ce qui facilite et décloisonne leurs actions. La nouvelle version 2023-2028 vient d'être votée.

En charge des politiques d'action sociale et médico-sociale, le Département a fait le choix, en 2017, de regrouper en un plan commun les thématiques de l'enfance, du handicap, de l'insertion, de l'action sociale et du grand âge.

C'est ainsi que le schéma départemental unique des solidarités (Sdus) a vu le jour, partant du constat que tout citoyen peut être confronté à un ou plusieurs besoins d'accompagnement en rapport avec la parentalité, le handicap, le vieillissement ou liés à des difficultés d'insertion sociale et professionnelle. Ces différents volets ont constitué pour

le Département une feuille de route logique, qui a permis d'apporter une réponse cohérente et adaptée au parcours de chacun, en simplifiant l'information et les démarches.

Priorité à la prévention

Au vu de ce succès, et six ans après la première formule, une deuxième version du Sdus a été adoptée par le conseil départemental, le 13 décembre dernier. Couvrant la période 2023-2028, elle se compose de 21 actions, articulées autour de cinq axes, dont une grande partie va être déployée dès cette année.

Priorités sont données à la prévention et à l'adaptation des dispositifs existants pour prévenir les ruptures de parcours. Il est en parallèle prévu d'agir pour améliorer l'attractivité des métiers du médico-social, du soin et de la prise en charge.

Ces professions peinent à attirer et à fidéliser du personnel qualifié depuis plusieurs années, ce qui se ressent sur la capacité à accompagner les personnes les plus vulnérables. Enfin, le but du nouveau schéma est aussi d'inciter davantage les personnes suivies, leurs proches aidants et leurs familles, à s'impliquer dans

l'élaboration des politiques de solidarité. Ce, en considérant la parole de chacun tout aussi légitime que celle des professionnels.

Un dispositif évolutif

À l'instar du premier, ce second schéma a été coconstruit par les services du Département avec les acteurs institutionnels et associatifs des Hautes-Alpes (lire ci-dessous), tout au long de l'année 2022. Il a été établi notamment sur la base du bilan du précédent, afin d'identifier les grandes réalisations qui ont porté leurs fruits et les axes à poursuivre. Un travail collaboratif par ailleurs essentiel pour éviter de créer des doublons et s'assurer que les actions définies collent aux besoins et attentes des Haut-Alpins. Reste que, comme la crise sanitaire l'a récemment montré, ces aspirations évoluent avec le temps et les changements de la société. C'est pourquoi le plan d'action sera flexible afin de s'adapter à ces évolutions permanentes et bien souvent rapides. Des révisions annuelles sont donc d'ores et déjà prévues, et non pas seulement au terme des cinq ans. Elles seront l'occasion de faire le point au fil de l'eau sur ce qui a été lancé, ce qui marche et ce qui mériterait quelques ajustements. ■

LES PARTENAIRES DU Sdus, aux côtés du Département

- Services de l'État,
- Association des maires de France des Hautes-Alpes,
- Rectorat,
- Procureur de la République,
- Tribunal de grande instance de Gap,
- Agence régionale de santé (ARS),
- Caisse commune de Sécurité sociale,
- Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat),
- Caisses communes,
- Union départementale des associations familiales (Udaf)
- Et l'ensemble des associations des secteurs concernés.



Parole d'élue

Ginette Mostachi,
vice-présidente du Département en charge des solidarités

Le schéma départemental unique des solidarités est un outil stratégique qui nous permet de décliner les actions et les priorités en matière médico-sociale, pour développer une politique globale, transversale, coordonnée et adaptée aux besoins des habitants de notre territoire.



Autre priorité pour les Hautes-Alpes, faciliter le maintien à domicile pour les seniors.

LE Sdus en tournée

Pour que les services et tous les partenaires du Département se saisissent des nouveaux enjeux du schéma départemental unique des solidarités – et plus globalement de sa politique en la matière –, cette feuille de route leur sera présentée à partir du printemps à travers différentes réunions. Une tournée des neuf intercommunalités est par ailleurs organisée entre le 13 avril et le 11 mai. Elle vise à aller à la rencontre des élus locaux, pour décliner le schéma sur les territoires via la signature de conventions. L'idée est que ces derniers s'approprient eux aussi les actions définies et les adaptent aux spécificités de leur bassin de vie.



TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

GARE AUX

Des entreprises peu scrupuleuses démarchent les propriétaires et leur vendent des prestations de travaux qui s'avèrent souvent frauduleuses. Pour obtenir des informations fiables en matière de rénovation et d'économie d'énergie, vous pouvez vous adresser à la Maison de l'habitat, créée par le Département.

À l'heure de la sobriété énergétique, nombreux sont les particuliers à vouloir engager des travaux de rénovation dans leur habitation. Ils sont parfois contactés par des entreprises qui leur proposent leurs services. « Il faut se méfier lorsque l'on est sollicité directement. En général, les artisans

© : iStock

SERRES

LE PONT DE PIERRE *refait à neuf*

Le Département a entrepris la réparation et la modernisation de cet ouvrage, construit en 1904 et dont l'état s'était fortement dégradé. Une circulation alternée sera mise en place durant l'année des travaux, sauf pendant l'été. Elle a été réglée pour limiter le plus possible la gêne due au chantier.

Sur la RD 1075, à la sortie de Serres, le pont de Pierre va connaître une rénovation complète. Après une phase préparatoire menée cet hiver, les travaux vont être lancés au printemps. Ils visent à réparer l'ouvrage, dont certaines parties trop détériorées seront démolies et reconstruites. Un cheminement sera par ailleurs créé pour sécuriser la traversée des piétons.

Une circulation alternée sera mise en place durant toute la durée du chantier, sauf pendant les mois de juillet et août en raison du trafic automobile plus important.

Afin de limiter la gêne pour les usagers, le réglage des feux provisoires sera adapté au plus près de la fréquentation du pont, et d'autres itinéraires leur seront conseillés. Des coupures totales de nuit seront par ailleurs programmées à l'automne. La fin des travaux est prévue pour le printemps 2024 avec la reprise du revêtement de la chaussée. Cette opération de 1,6 million d'euros est entièrement financée par le Département. Elle s'inscrit dans le programme de modernisation de la RD 1075, qui vise à améliorer la fluidité et la sécurité sur cet axe stratégique reliant Sisteron à Grenoble. ■



Circulation alternée pendant le chantier sur le pont.

arnaques !

honnêtes ne pratiquent pas le démarchage. Tout simplement parce que leur carnet de commandes est déjà bien rempli », prévient le conseiller info-énergie de la Maison de l'habitat des Hautes-Alpes. Cette dernière fait partie du réseau national de service public « France rénov' », destiné à aider les particuliers dans leur projet. Mieux vaut donc chercher un professionnel par soi-même en favorisant le bouche-à-oreille et ne pas valider le premier devis obtenu. Il est recommandé d'en faire établir trois différents par typologie de travaux afin de comparer les prestations. Il ne faut par ailleurs rien signer ni payer avant d'être sûr de son choix. « La technique des entrepreneurs peu scrupuleux pour inciter à signer vite est de dire que les prix des matériaux

augmentent avec la guerre en Ukraine. Or, ils n'explorent pas d'une semaine sur l'autre. Il est préférable de prendre son temps, car, quand un contrat est signé, c'est un véritable parcours du combattant pour faire marche arrière », souligne l'expert.

Des offres trop alléchantes

Des offres trop alléchantes – un reste à charge quasi nul par exemple – doivent également éveiller la vigilance. S'il est difficile de donner une fourchette de prix des travaux de rénovation énergétique, tant cela dépend de leur nature et du type de logement, on peut toutefois compter entre 800 et 1 200 euros par mètre carré habitable, pour une rénovation complète. Enfin, il est important de ne fournir

aucun document personnel aux artisans rencontrés, au risque de se faire usurper son identité.

Pour tout projet de travaux, la Maison de l'habitat reste votre interlocuteur privilégié : c'est le guichet unique pour être à la fois conseillé et aiguillé sur des questions concernant le logement, l'habitat et l'énergie. Ses conseillers experts fournissent des renseignements neutres et gratuits, aussi bien sur les aspects techniques et urbanistiques de la réalisation de travaux que sur les aides financières existantes. ■

www.maisonhabitat05.org

Tél. : 04 92 50 82 11

CHAPELLE SAINT-MICHEL

UN ÉCLAIRAGE NOCTURNE *plus vertueux*

Emblème patrimonial et architectural des Hautes-Alpes, la chapelle Saint-Michel se laisse admirer sur les eaux du lac de Serre-Ponçon, de jour, mais aussi de nuit, grâce à un éclairage désormais plus moderne, économe et respectueux de l'environnement. L'installation nocturne a en effet été remise aux normes. Le remplacement de l'ancien système d'éclairage par des leds permet une réduction de la consommation énergétique d'au moins 66 %. En diminuant l'intensité lumineuse avec l'avancée de la nuit, la baisse atteint jusqu'à 75%. De plus, les leds améliorent la qualité du rendu visuel et vont permettre des changements de couleur. ■

COLLÈGE DE LARAGNE-MONTÉGLIN

UN PREMIER BÂTIMENT *terminé*

Les travaux de requalification du collège Les-Hauts-de-Plaine avancent bien, selon le calendrier prévu. Démarrés à l'été 2021, ils visent à restructurer l'établissement et à remplacer l'un de ses trois bâtiments par un plateau sportif. La première phase vient de s'achever avec la livraison du bâtiment

Chabre et de son extension flambant neufs, le précédent ayant été démolé. Il sera aménagé pendant les vacances scolaires du printemps, donnant ainsi le top départ à la suite du chantier : la réhabilitation du bâtiment Céüse. L'ensemble des travaux doit être terminé pour la rentrée 2024. ■



Le nouveau bâtiment Chabre livré dans les délais prévus.

30 MILLIONS D'EUROS *programmés sur les routes départementales*

 Revêtement routier
du réseau principal
6 330 000€

 Revêtement routier
du réseau secondaire
2 500 000€

 Modernisation et
sécurisation du réseau
3 700 000€

 Ouvrages d'art
3 100 000€

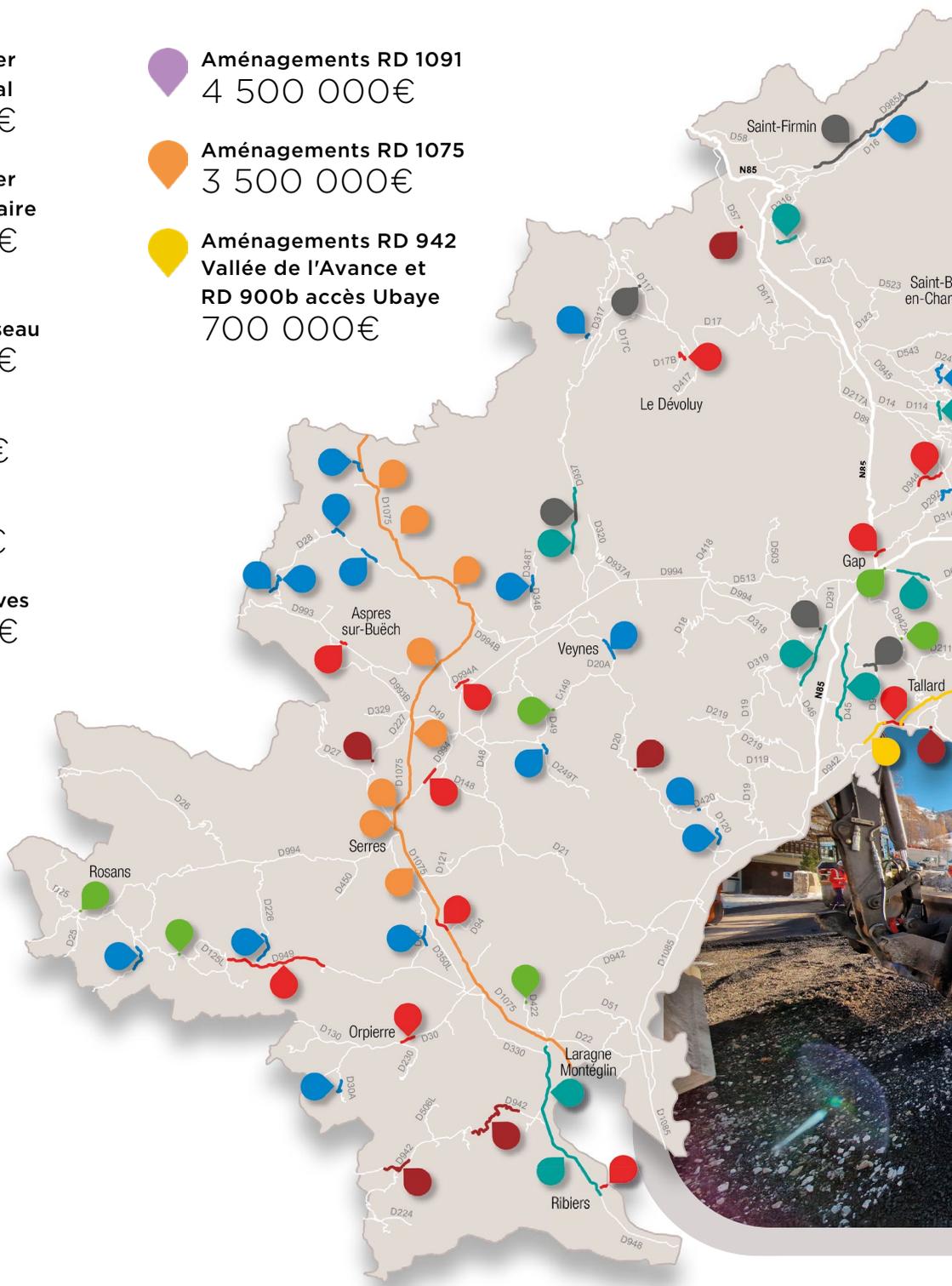
 Risques naturels
1 950 000€

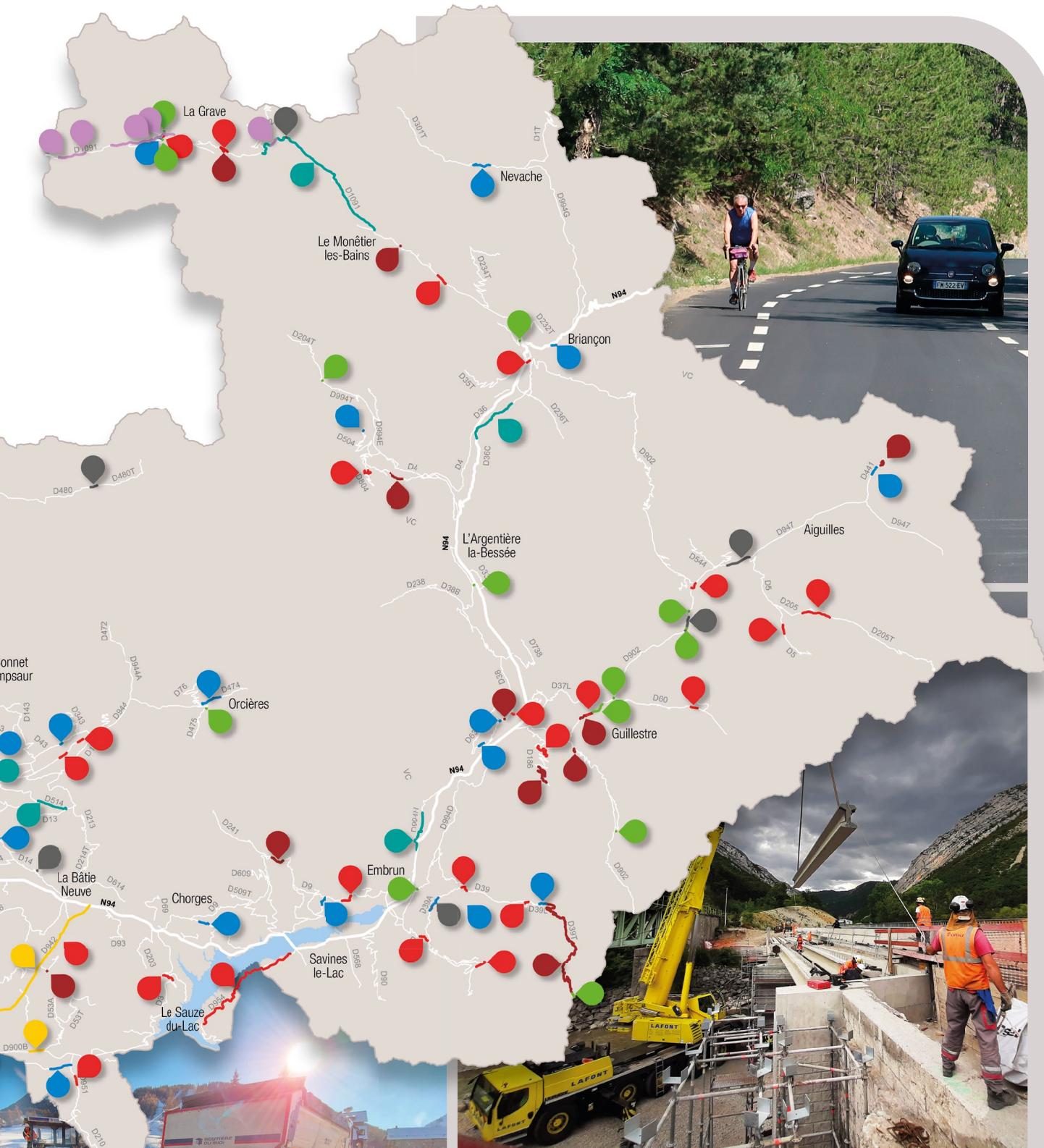
 Mobilités alternatives
3 500 000€

 Aménagements RD 1091
4 500 000€

 Aménagements RD 1075
3 500 000€

 Aménagements RD 942
Vallée de l'Avance et
RD 900b accès Ubaye
700 000€





LE RÉSEAU DÉPARTEMENTAL

- 1925 km de routes départementales (dont 1016 km de réseau principal et 909 km de réseau secondaire)
- 975 ouvrages d'art
- 23 tunnels (dont 7 mesurent plus de 300 m de longueur)

SOLIDARITÉS

LE DÉPARTEMENT, *chef de file de l'action sociale*

Le Département met en place les différents dispositifs et les politiques de solidarité. Les Hautes-Alpes ont regroupé toutes ces thématiques – enfance, handicap, insertion et grand âge – dans une feuille de route unique, qui leur permet de mener une action efficace et coordonnée. Une démarche à laquelle prennent part tous les partenaires et acteurs locaux du territoire avec un seul objectif : améliorer la vie quotidienne des Haut-Alpins.

HABITAT INCLUSIF

LE CHOIX *d'un logement alternatif*



Un logement collectif pour "rompre la solitude".

Vivre de façon autonome dans un logement partagé : ainsi peut-on résumer l'expression d'habitat inclusif. Ce concept attire de plus en plus les seniors et les personnes en situation de handicap qui ne peuvent plus rester seuls à domicile mais ne veulent pas aller vivre en établissement spécialisé. Loin d'être de simples colocations, ces

formules créent en plus du lien social. Une charte de vie sociale et partagée y est appliquée afin de créer du lien aussi bien entre les membres du foyer qu'avec le voisinage et l'ensemble du quartier. Dans les Hautes-Alpes, le Département a décidé d'aider au déploiement de l'habitat inclusif en lançant, en 2021, un appel à manifestation d'intérêt.

15 projets ont été retenus sur les 29 présentés. Répartis sur tout le territoire, ils devraient voir le jour à l'horizon 2029. Si l'un d'entre eux existe déjà, les autres sont à construire ou s'établiront dans des bâtiments à réhabiliter. Au total, 148 logements bénéficiant de l'aide à la vie partagée seront proposés, dont les deux tiers à destination des seniors.

Jean-Pierre fait partie des cinq colocataires du dispositif « Familles gouvernantes », porté par l'Udaf 05. Il a emménagé il y a deux ans dans ce T5 de Gap, pour « rompre la solitude », lui qui a toujours vécu seul. Il y dispose de sa propre chambre et partage les espaces de vie. « *Des moments se passent en commun, comme les repas du midi et certaines animations. La majorité du temps, chacun mène sa vie* », confie-t-il. Sélectionné parmi les 15 projets financés par le Département, ce dispositif sera pérennisé à Gap et devrait également être engagé à Serres et Veynes dès le mois de septembre. ■

SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

UN PLAN D'ACTION *pour recruter des professionnels*

Pour pallier la pénurie de personnel à laquelle sont confrontés les établissements et services, le Département a réuni tous les acteurs du territoire au sein d'une commission dédiée. Objectif : aider au recrutement et à la pérennisation de ces emplois si importants dans les parcours des Haut-Alpins.

Les métiers du soin et de l'accompagnement souffrent d'un manque d'attractivité, particulièrement depuis la crise liée au Covid-19. Un phénomène national qui se ressent aussi localement : dans les Hautes-Alpes, 22 % de ces emplois ne sont pas couverts, soit 176 postes laissés vacants, selon une enquête menée par le Département.

Or, ils sont indispensables et essentiels, d'autant plus à l'heure où le maintien à domicile est de plus en plus plébiscité aussi bien par les personnes âgées que celles en situation de handicap. Les politiques de protection de l'enfance sont de plus en plus tournées vers cette solution également. C'est pourquoi le Département, avec les services de l'État, l'Agence régionale de santé (ARS) et de nombreux partenaires, a mis en place en 2022 une commission



Le Département espère susciter des vocations pour recruter des professionnels supplémentaires.

d'aide au recrutement et à la fidélisation (Carf) des personnels pour les établissements sociaux et médico-sociaux. L'objectif est double, à échéance immédiate et à long terme : d'une part, les accompagner concrètement et dès maintenant dans leur processus de recrutement et, d'autre part, les assurer qu'ils disposeront de suffisamment de bras à l'avenir, en bâtissant des parcours de formation adaptés.

Un plan d'action a ainsi été élaboré, consistant notamment à mieux faire connaître ces métiers et les formations existantes auprès du grand public, notamment des jeunes, pour susciter des vocations. Ce travail a été engagé dès le début de l'année 2023 afin d'obtenir des résultats au plus vite. ■

Du 24 au 28 avril, semaine des métiers du soin et de l'accompagnement organisée par le Département. Des professionnels vous présentent leur métier et leur passion de se rendre utiles auprès des autres.

Programme ici →



HANDICAP

UN NUMÉRO VERT *pour toutes les questions*

Depuis octobre 2022, toute personne en situation de handicap confrontée à des difficultés particulières dans son quotidien ou en recherche de solution d'accompagnement peut appeler la « Communauté 360 » des Hautes-Alpes. Ses proches aidants ou sa famille également. Ce numéro vert permet d'entrer

directement en relation avec des acteurs locaux, qui se coordonnent pour apporter des solutions adaptées à la problématique exposée. Le dispositif est porté par trois associations (l'Unapei Alpes-Provence, l'Ugecam, et l'APF) qui travaillent en étroite collaboration avec la Maison départementale des personnes handicapées. ■

Numéro vert (gratuit) : 0 800 360 360

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h (16 h 30 le vendredi).

Sur les autres temps, une redirection est opérée avec engagement de reprendre contact avec la personne à l'origine de l'appel.

PROTECTION DE L'ENFANCE

LE RÔLE-CLÉ *des assistants familiaux*

© : Jean-Luc Armand

Marianne Rippert a accueilli 35 enfants à son domicile en près de 20 ans.

Le Département emploie une quarantaine d'assistants familiaux. Maillon essentiel de la protection de l'enfance, ils accueillent à leur domicile des enfants placés. Ils leur apportent écoute et soutien, pour les aider à grandir de la meilleure façon possible malgré leur situation familiale difficile.

C'est un métier méconnu. On le confond parfois avec celui d'assistant maternel, qui consiste à garder à son domicile des enfants en bas âge en journée. « *Quand on est assistant familial, des enfants de tous âges vivent chez nous. C'est du non-stop et cela nécessite beaucoup d'investissement. Mais lorsque l'on est bien organisé, ça nous laisse aussi beaucoup de liberté* », résume Marianne Rippert, l'une des quarante assistants familiaux des Hautes-Alpes. En poste depuis presque vingt ans, elle a pris soin, jusqu'à présent, de pas moins de trente-cinq enfants, dont trois sont actuellement âgés de 2 à 5 ans. Tous ont été placés sous protection et confiés par le juge à l'Aide sociale à l'enfance (ASE) du Département en raison d'un contexte familial incompatible avec leur bon développement. Il s'agit donc d'un métier qui nécessite des qualités humaines et un grand

professionnalisme afin de savoir bien réagir face à ces enfants en souffrance, en conservant à la fois de la distance et une posture professionnelle. « *Le but final est qu'ils puissent retourner auprès de leurs parents. Il faut pour cela leur apporter l'équilibre nécessaire* », ajoute « l'ass' fam' », comme on dit dans le jargon.

Un travail d'équipe

L'assistant familial n'est pas seul pour assurer sa mission. Il est en lien avec les professionnels du Département auxquels il est rattaché. « *On est en fait toute une équipe à assurer le suivi de l'enfant* », explique Marianne Rippert. Au sein du service de l'ASE, une cellule est dédiée aux assistants familiaux. Elle a pour mission de les épauler et de les accompagner en cas de difficultés, quelles qu'elles soient. Des temps d'échange et de rencontre

sont organisés pour leur permettre de les exprimer. Des formations leur sont en outre proposées tout au long de leur carrière.

Le Département des Hautes-Alpes a fait du bien-être des assistants familiaux une priorité depuis plusieurs années déjà, bien avant l'instauration de la loi du 7 février 2022, dite loi Taquet. Une relation de confiance et de proximité avec les professionnels, mais aussi avec les enfants, s'est instaurée.

Les enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance peuvent aussi être hébergés dans les Maisons d'enfants à caractère social (Mecs). C'est également le Département qui s'assure de la qualité de l'accueil, afin de garantir la bonne prise en charge et le bien-être des enfants. ■

Le Département recherche des assistants familiaux.

N'hésitez pas à contacter le 04 92 40 39 75 pour tout renseignement.

INSERTION

L'EMPLOI, *une solution anti-précarité*

Pour sortir les Haut-Alpins de la précarité et de la pauvreté, le Département mise notamment sur l'emploi. Grâce à une nouvelle méthode de coordination de tous les acteurs, les publics les plus fragiles vont bénéficier d'un accompagnement renforcé pour les aider à retrouver une situation professionnelle stable.

Depuis l'été 2019, le Département a multiplié les actions dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. Il s'est, entre autres, inscrit dans un appel à manifestation d'intérêt pour déployer un Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE) adapté au territoire. Il ne s'agit pas d'un nouveau dispositif, mais d'une méthode destinée à mieux coordonner et faire connaître l'existant, conformément aux souhaits des acteurs locaux. De la concertation menée avec eux, il est ressorti qu'ils attendaient plus de lisibilité des outils actuels et une amélioration de leur mise en œuvre. Objectifs que remplira le SPIE, pour le moment encore en phase de formalisation. Les premiers groupes de travail, qui rassemblent les cinquante partenaires signataires (et plus à l'avenir), démarreront mi-2023 pour définir les actions concrètes à mener.

Un accompagnement personnalisé

Le SPIE a vocation à prendre en compte toutes les personnes qui rencontrent des difficultés sociales et professionnelles dans leur accès au marché du travail et se retrouvent ainsi en situation de précarité, voire de pauvreté. Dans les Hautes-Alpes, les premiers concernés sont des familles monoparentales, des personnes



Un diagnostic socioprofessionnel sera réalisé pour chaque personne concernée.

de plus de 50 ans ou en situation de handicap et des jeunes. Le SPIE se focalisera également sur les publics en activité dont le quotidien est fragilisé du fait de la conjoncture économique : des travailleurs précaires et indépendants, des saisonniers. Un diagnostic socioprofessionnel sera réalisé pour chaque individu afin de cerner ses problèmes et élaborer ensuite un accompagnement personnalisé.

Un référent se chargera de la coordination entre les différents professionnels pouvant être amenés à intervenir. Le parcours personnalisé est d'ailleurs déjà expérimenté par le Département pour l'accompagnement des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), depuis la généralisation de ce dispositif en 2008. Une méthode qui a fait ses preuves et qui, avec le SPIE, sera confortée et développée. ■



Parole d'élue

Carole Chauvet,
conseillère départementale déléguée à l'insertion

« Le Service public de l'insertion et de l'emploi a l'avantage d'impliquer au maximum tous les acteurs et de créer une dynamique positive. Il devrait rendre le dispositif de l'insertion encore plus efficace et nous permettre d'obtenir des résultats concrets plus rapidement. »



© : Jean-Luc Armand

PASCALE MELOT

LA PRÉVENTION, *c'est la santé !*

Promouvoir les bons gestes en matière de santé, telle est la mission du comité départemental d'éducation pour la santé des Hautes-Alpes (Codes 05). Pour sa directrice, Pascale Melot, c'est par la prévention et l'action collective que la population pourra vivre en bonne santé le plus longtemps possible.

Mag Hautes-Alpes : Qu'est-ce que le Codes 05 et quelles sont ses missions ?

Pascale Melot : Les comités départementaux d'éducation pour la santé ont une mission très généraliste : ils sont chargés de promouvoir la santé de la population, c'est-à-dire de donner à chacun les moyens d'agir pour être en bonne santé et l'améliorer. Au sein du Codes 05, nous menons pour cela quatre actions principales : d'abord une mission



Pascale Melot est très attachée à la promotion de la santé à laquelle elle se consacre depuis 25 ans.

d'information, en relayant toutes les grandes campagnes nationales de Santé publique France (ndlr : *l'Agence nationale de santé publique*) comme le « Mois sans tabac », la « Semaine européenne de la vaccination », « Octobre Rose »... Puis une mission d'action : nous intervenons régulièrement sur le terrain pour animer des séances d'éducation à la santé. Nous proposons par ailleurs des formations destinées aussi bien aux professionnels qu'aux particuliers et nous participons à la construction des politiques et des dispositifs de santé.

Vous êtes finalement un couteau suisse de la santé...

C'est comme ça que j'ai tendance à qualifier le Codes 05 tant nous sommes « multicasquettes ». Mais nous servons aussi à créer du lien entre tous les acteurs pour que la santé publique prenne un véritable essor. Nous sommes là pour étoffer et améliorer l'offre de santé existante, voire pour la déployer là où il y a des manques, toujours de façon partenariale et collective. Notre rôle n'est pas de faire « à la place de »...

Vous êtes à la tête du Codes 05 depuis quatre ans. Qu'est-ce qui vous a amenée à ce poste ?

Je suis très attachée à la promotion de la santé. J'ai passé les 25 dernières années dans diverses structures du réseau des comités d'éducation pour la santé, dont les Codes font partie. J'ai commencé ma carrière par la direction de celui de la Haute-Saône. Je suis arrivée dans les Hautes-Alpes pour des raisons personnelles. L'ancienne directrice du Codes 05 partait à la retraite.

Plus on intervient tôt dans la prévention, plus elle a d'impact dans le temps.

Qu'est-ce qui différencie le Codes 05 de ceux des autres départements ?

Je dirais le travail de terrain. Sur les dix salariés du Codes 05, sept sont en permanence en intervention, dans des écoles ou des structures. Nous avons développé une offre d'une trentaine de programmes collectifs d'éducation à la santé. L'un d'eux est par exemple dédié à la santé bucco-dentaire. Nous intervenons dans les écoles pour expliquer aux enfants l'importance et le rôle des dents, l'intérêt de les garder en bonne santé par un brossage adapté – avec démonstration et mise en pratique –, le rôle du dentiste, les bienfaits d'une alimentation équilibrée... Plus on intervient tôt dans la prévention, plus elle a d'impact dans le temps.

Bien que vous ayez une vocation généraliste, vous ciblez aussi les populations les plus vulnérables avec certains de vos programmes...

Oui, nous nous orientons vers les personnes les plus éloignées du système de prévention. Particulièrement celles en situation de handicap, de vulnérabilité sociale et les seniors, en adaptant nos discours. Nous travaillons pour cela de façon très étroite avec les services du champ social du Département, qui figure parmi nos partenaires privilégiés.

La pandémie de Covid-19 a-t-elle impacté les actions du Codes 05 ?

Oui, avec la crise, les problématiques d'accès aux soins et de souffrance psychique ont empiré. Elle a impacté la santé mentale et la santé au travail, notamment. Nous avons donc élaboré des programmes autour de ces axes. Nous avons aussi beaucoup développé notre outil numérique afin de maintenir le lien. Cette période a modifié nos pratiques et augmenté notre charge de travail sur le long terme, si bien que les postes créés pendant la crise ont été pérennisés.

Quels sont les grands enjeux de demain en matière de santé ?

Un thème sur lequel nous aimerions nous investir davantage à l'avenir est celui de la santé environnementale. Il est d'autant plus vaste qu'elle est liée aux facteurs environnementaux (comme le changement climatique et la pollution de l'air), aux habitudes de consommation, au cadre de travail... Nous aimerions monter plus d'actions sur ce sujet, car il y a urgence depuis longtemps, tout en continuant ce que l'on fait déjà actuellement afin que la santé publique soit bien structurée et accessible à tous. ■

SACHA BERTRAND

LA CULTURE *en tête*

Bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), ce jeune Haut-Alpin diplômé de l'école des beaux-arts de Grenoble a intégré le dispositif de contrat aidé porté par le Département. Il a décroché un contrat à durée indéterminée en tant que documentaliste à la Cinémathèque d'images de montage.

Dans la vie, Sacha Bertrand aime donner libre cours à son imagination. Il est parfaitement à son aise lorsqu'il s'exprime sur le plan artistique. Ce jeune homme, originaire des Hautes-Alpes, termine sa formation aux beaux-arts de Grenoble en 2016. Une fois son diplôme en poche, il opte pour la vie d'artiste dans la ville iséroise.

Mais la bohème n'est pas facile : d'ateliers artistiques en petits boulots, les opportunités de décrocher un emploi dans le domaine qu'il affectionne tant se font rares. Il devient alors bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), jusqu'au jour où un ami haut-alpin lui parle d'un poste de documentaliste à la Cinémathèque d'images de montage, alors en projet à Gap.

Le profil de Sacha est adapté à cette mission ; il passe l'entretien avec succès, d'autant que cet enfant du Champsaur est aussi un passionné de montagne et de grands espaces. Sa formation en écriture et en photographie tombe aussi à point nommé.

Des idées créatives

De retour au pays, il intègre le dispositif de contrat aidé proposé par le Département, qui vise à accompagner l'embauche des bénéficiaires du RSA ayant des difficultés à trouver un emploi. Son travail consiste maintenant à collecter et numériser les documents, indexer les films avec les bons mots-clés et rédiger des résumés pertinents pour



En 2022, Sacha Bertrand a vu son contrat aidé transformé en CDI.

la base de données de la cinémathèque, afin de les rendre accessibles au plus grand nombre. Dans cet espace dédié à la culture, Sacha, qui adore aussi manier la plume, fourmille d'idées créatives.

Grâce à son parcours aux beaux-arts, le jeune homme met ses compétences au service du montage de l'exposition permanente de la cinémathèque, aux côtés de Gilles Charensol, le directeur.

Leurs deux visions et leurs inspirations convergent pour donner naissance à un voyage interactif et ludique original.

En 2022, le contrat aidé d'un an et quatre mois se transforme en CDI. À 27 ans, Sacha a trouvé une véritable stabilité professionnelle. Il s'épanouit au milieu des films et des images, des pellicules et des objets rares, mesurant chaque jour la chance d'avoir pu participer à un tel projet. ■

ALPES REGARD 05

SI LE SPECTACLE *m'était conté...*



Amoureux de musique et de poésie, le couple a eu à cœur de rendre la culture plus accessible.

Via leur association, Maryline et Jean-Renaud Alix ont lancé un programme de formation pour assurer l'audiodescription des spectacles. Elle est destinée à rendre la culture accessible aux personnes malvoyantes ou aveugles. Le dispositif est testé dans plusieurs théâtres haut-alpins.

Maryline et Jean-Renaud Alix forment un couple de retraités plein d'humour. Même si Maryline est aveugle de naissance et son époux, Jean-Renaud, malvoyant, tous deux gardent le sourire et voient « la vie en rose ». La musique et la poésie rythment leur quotidien depuis toujours.

À l'âge de 6 ans, Maryline joue ses premières notes de piano dans une école spécialisée, où elle apprend la musique en braille. Elle suit sa « voix » jusqu'à sa licence d'enseignement à l'École supérieure de musique de Paris.

Jean-Renaud, quant à lui, a débuté à l'école de musique d'Embrun. Son truc, c'est la clarinette. Il suit un cursus

de musicologie à la Sorbonne et une formation de direction de chœur à l'Institut catholique de Paris et au Conservatoire international de Genève. C'est à la chorale, qu'il crée avec des amis, qu'il rencontre Maryline, pour laquelle il a un coup de cœur.

Proposer des activités aux déficients visuels

Après avoir vécu la vie parisienne, le couple répond à l'appel de la montagne. Elle enseigne à l'école de musique d'Embrun, lui en collège et lycée. « JR » dirige aussi les 25 choristes de l'ensemble vocal départemental Panacelia, accompagné par Maryline au piano et au chant.

Parallèlement, les Alix créent Alpes Regard 05 avec quelques copains. L'association vise à fédérer, informer, proposer des activités, mais surtout à mieux représenter les déficients visuels auprès des pouvoirs publics.

Avec le soutien de la Fondation de France, Alpes Regard 05 a lancé une formation d'audiodescription pour rendre la culture accessible. Ce procédé apporte aux personnes déficientes visuelles, ou non voyantes, des précisions sur ce qui se passe et que le son, à lui seul, ne permet pas de percevoir. Une voix off leur décrit des éléments visuels du spectacle.

Plusieurs bénévoles ont été formés, en collaboration avec le Théâtre de Briançon, avant la crise sanitaire. Le projet a été relancé en février, avec la formation de 8 bénévoles de l'association et du théâtre de La Passerelle. Le dispositif va être testé lors du festival Les Excentrés, puis à La Passerelle au printemps et à l'automne. ■

MAISONS DES SOLIDARITÉS

ACCUEILLIR, INFORMER *et accompagner*

Tout Haut-Alpin peut avoir un jour une raison de pousser la porte de l'une des dix Maisons des solidarités (MDS) du Département. Les professionnels qui les y accueillent les accompagnent et les orientent. Ils apportent un large éventail de réponses à leurs besoins administratifs, médico-sociaux et professionnels.

Les MDS ont de multiples missions : elles facilitent l'accès aux droits de tous les publics. Elles permettent aux familles de bénéficier des conditions favorables à l'épanouissement de leurs enfants et de mieux assurer leur fonction parentale. Elles mettent en œuvre les actions de protection de l'enfance, développent le lien social pour les publics en difficulté ou en risque de marginalisation. Elles contribuent à l'insertion sociale et professionnelle. Elles répondent aux besoins des personnes âgées ou handicapées, soutiennent et informent leurs familles. Elles proposent un panel d'aides et de services favorisant le maintien à domicile ou l'entrée en établissement.

Les 10 MDS des Hautes-Alpes

 **BRIANÇON**
Quartier Les Cros
Avenue René-Froger
Tél. : 04 86 15 32 00

 **L'ARGENTIÈRE-
LA-BESSÉE**
Place Pierre-Auguste-Giraud
Tél. : 04 92 23 05 77

 **GUILLESTRE**
Passage des Écoles
Tél. : 04 86 15 30 65

 **EMBRUN**
Rue Pierre-et-Marie-Curie
Tél. : 04 92 43 71 00

 **GAP "Cézanne"**
3, rue Ernest-Cézanne
Tél. : 04 86 15 36 60

 **GAP "Bonne"**
5, impasse de Bonne
Tél. : 04 86 15 30 30

 **GAP "Fangerots"**
117, route de Veynes
Tél. : 04 86 15 33 33

 **ST-BONNET-
EN-CHAMPSAUR**
1, rue de Giroulet-Le Caire
Tél. : 04 92 50 56 96

 **LARAGNE**
1, allée Marcel-Rostain
Tél. : 04 92 65 06 23

 **VEYNES**
Quartier Rambois
2, rue des Pommiers
Tél. : 04 92 58 00 86

Insertion

Mise en œuvre du dispositif
départemental d'insertion

6 opérateurs
en insertion professionnelle

31 assistants
sociaux-éducatifs

3 conseillers
numériques

3 000
allocataires
du RSA
(revenu de solidarité active)
environ suivis par le Département



Accueil

+ de 48 000
personnes
accueillies par an*

+ de 80 000
appels téléphoniques*

*Chiffres 2022

+ de 30
secrétaires
et secrétaires
médico-sociales



Maisons des solidarités

Action sociale (pôle général)



Porte d'entrée de toutes les problématiques.
Plusieurs milliers d'entretiens annuels.



31 assistants
socio-éducatifs

2 travailleurs
sociaux volants

8 conseillers
en économie sociale
et familiale

3 conseillers
numériques

Aide sociale à l'enfance

13
référénts
enfance
et famille



563
enfants
suivis par le
Département

Parentalité

1 122
entretiens*
avec des adultes,
des enfants
ou des parents
(dont **816 entretiens**
auprès d'enfants/parents).
*Chiffres 2021



3
psychologues

Protection maternelle et infantile

10 infirmières
puéricultrices

7 médecins

3 sage-femmes

Autonomie

13
référénts
autonomie*



649 adultes et 58 enfants
(moins de 20 ans) bénéficiaires de la
prestation de compensation du handicap

2 466
bénéficiaires de l'Apa
(allocation personnalisée d'autonomie)
*Chiffres 2022

3 412
consultations

médicales en MDS et à domicile*
*Chiffres 2021

Dépistage des troubles de
l'apprentissage chez les 3-5 ans

1 144 enfants
vus en école maternelle*
*Chiffres 2021



Centre de santé sexuelle*

Information, conseil et prévention tous publics

3 conseillers conjugaux

3 médecins

2 sage-femmes de la Pmi

*MDS de Briançon, Embrun, Gap,
Laragne-Montéglin et Veynes



SOUS LA PROVIDENCE

LA RENAISSANCE *de la rue* *souterraine*

Les études pour la création d'un espace muséographique et culturel dans la rue souterraine, sous l'ancien couvent de la Providence, sont en cours. Les travaux pourraient débuter en 2025.

C'est une ville sous la ville. Invisible, mais qui existe bel et bien. Depuis quelques années, la municipalité réfléchit à la manière de mettre en valeur le patrimoine de la rue souterraine, sous la Providence. Le bâtiment du couvent a été érigé entre 1876 et 1882. Il accueillait à l'époque pas moins de 300 religieuses. En 2018, la Ville de Gap l'a cédé à la société immobilière 3F pour le transformer en résidence. La chapelle, restée propriété de la Ville, a été construite entre 1894 et 1896.

Sous cet ensemble architectural, des charrettes circulaient à l'époque, transportant fruits et légumes, viandes et vins, comme en témoignent les grands fûts qu'on trouve encore sur place. La ruelle compte également une quinzaine de salles. Ces pièces servaient à stocker des biens et à conserver les aliments des sœurs de la Providence. « *C'est Paris en 1900* », affirment ceux qui ont eu la chance d'y pénétrer, constatant que le lieu n'a pas subi les affres du temps.

Un parcours ludique et interactif

Pour offrir une nouvelle vie à cet espace historique, qui s'étend sur 2 417 mètres carrés, la municipalité a lancé des études afin de créer un site muséographique et culturel ouvert au public.

Au programme, jeux de lumière, pour une mise en valeur scénographique, découverte et exploration de la rue



Dans ces pièces, étaient stockées les denrées alimentaires des religieuses de la Providence.

souterraine et de ses secrets au fil d'un parcours ludique et interactif utilisant largement les nouvelles technologies...

Un cabinet d'études est chargé de déterminer quel scénario sera le plus pertinent dans le cadre de ce projet ainsi que le coût des travaux.

Il devrait remettre ses conclusions d'ici 2024. La Ville choisira ensuite le maître d'œuvre. Elle espère pouvoir lancer les travaux l'année suivante pour créer ce nouveau spot culturel d'exception, au service de l'attractivité du territoire.

Quant au projet de la future résidence de la Providence, les 86 logements seront livrés cet été. ■

Vos élus

GAP 1



Catherine Asso,
conseillère départementale



Alexandre Mougin,
conseiller départemental

PHOTOGRAPHIE

LES CHEVAUX *dans l'objectif* *de Kenza Attouche*

À 21 ans, cette jeune habitante du Coteau du Forest d'Entrais, passionnée par les chevaux, photographie les concours équestres en France et en Europe. Elle a également signé une série de portraits des habitants de son quartier, qui a donné lieu à une exposition à la mairie de Gap.

Kenza Attouche a une passion dévorante pour les chevaux. Lorsqu'il y a quelques années, la jeune femme apprend qu'elle souffre de sclérose en plaques, le monde s'écroule autour de la cavalière. Mais elle n'abandonne pas son rêve de travailler dans le monde équestre. Grâce à un ami qui lui offre son premier appareil photo, elle se remet en selle. Sa nouvelle vocation de photographe lui permet « d'apprivoiser sa maladie ».

Ce jour-là, elle immortalise les cavaliers qui concourent au Puech. Ses premiers clichés illustrent toute la passion qu'elle nourrit pour l'équitation et ne manquent pas de capter

l'attention des plus grands noms des sports hippiques. Ils font partie des 27 700 abonnés qui suivent ses aventures sur Instagram, depuis qu'elle parcourt la France et l'Europe pour les photographier.

Certains d'entre eux, égéries de grandes marques, lui permettent même de signer des photos pour de célèbres griffes comme Hermès.

Kenza a aussi mis en images sa vie au Coteau du Forest d'Entrais.

Une bourse pour passer son permis de conduire

Accompagnée par le conseil citoyen, elle a bénéficié en 2020 d'une bourse pour passer son permis de conduire, financée dans le cadre du contrat de Ville par l'État et l'Agglomération de Gap-Tallard-Durance. En contrepartie, elle consacre 80 heures de bénévolat à son quartier. Les portraits des habitants qu'elle a réalisés ont été exposés à la mairie de Gap en mars dernier. Kenza rêve maintenant de passer à la vitesse supérieure. Elle aimerait, à travers son objectif, dompter d'autres chevaux : ceux de la formule 1. ■



Le travail de Kenza a attiré l'attention de grandes marques comme Hermès.

OUVERTURE DÉBUT 2024

UN NOUVEAU *skate-park à Gap*

La Ville de Gap va se doter d'un nouveau skate-park en lieu et place de l'actuel équipement, près de l'Alp' Arena. Plus vaste que l'équipement actuel, il fait partie d'un projet global d'aménagement de l'espace. La municipalité répond ainsi à la demande de la jeunesse qui l'a interpellée sur la vétusté du skate-park de la Pépinière, très fréquenté par les adeptes de sports de glisse. La Ville de Gap va donc construire un

nouvel équipement au même endroit, avec le soutien financier du Département. Elle s'appuiera sur l'expertise des deux jeunes champions Roman Abrate et Mathias Wecxsteen.

Passant de 1 800 à 2 500 mètres carrés, ce nouvel outil est destiné à devenir un lieu de vie ouvert à tous en 2024. Il sera équipé de modules ludiques et sportifs en accès libre ainsi que d'espaces d'accueil. ■



Vos élus

GAP 2

Maryvonne Grenier,
vice-présidente du Département en charge de l'éducation, des collèges et de la jeunesse



Daniel Galland,
conseiller départemental délégué aux grands événements, aux athlètes de haut-niveau et aux relations avec le Comité départemental olympique et sportif

ANITA ET MARLEEN ORIGLIO

DEUX CHAMPIONNES *aux lames d'argent*

Les deux sœurs partagent une passion commune pour le hockey sur glace. Elles ont décroché toutes les deux le titre de vice-championne du monde U18 en 2022, avant de poursuivre chacune leur route.



Après des succès communs, Marleen reste à Gap et Anita s'envole pour les États-Unis.

Vice-championnes du monde de hockey sur glace, les deux sœurs Origlio ont réussi à se faire une place de choix dans cette discipline. Leur aventure a débutée avec les Rapaces de Gap. Marleen n'a que 6 ans lorsqu'elle assiste avec son père à son premier match de hockey sur glace : un coup de cœur pour la petite fille, qui chausse sa première paire de patins peu de temps après. Cette passion pique aussi sa grande sœur, Anita. Côte à côte, elles évoluent au sein des Rapaces sur la patinoire de Gap.

Joueuse hors pair

Respectivement âgées de 16 et 17 ans, les Gapençaises s'imposent dans un univers encore très masculin et font partie du pôle France féminin de hockey sur glace. Marleen est une joueuse hors pair.

Anita, elle, excelle comme gardienne. Les deux hockeyeuses ont d'ailleurs fait la démonstration de leur talent lors du Mondial 2022, en décrochant le titre de vice-championnes du monde U18 (division 1) en Hongrie. Anita s'est illustrée lors du premier match, en arrêtant 38 tirs, et a permis à son équipe de s'imposer contre le Japon. Si Marleen poursuit ses entraînements avec les joueurs des Rapaces, Anita s'est envolée pour Burlington (Vermont). L'étudiante est la deuxième athlète française à intégrer la Rice Memorial School, école préparatoire équivalente au lycée français. Son ambition est de poursuivre sa carrière dans une université américaine. Marleen entend aussi prendre cette voie. Les deux sœurs échangent beaucoup par SMS et se soutiennent à distance. Elles ont à cœur de se retrouver aux vacances d'été. ■

UN NOUVEL ABATTOIR *départemental à Gap*

Destinée à valoriser la production locale, la création d'un grand abattoir départemental à Gap suit son cours sur la zone du Pré-du-Moulin. Les travaux ont démarré. Ce nouvel équipement, d'un coût total de plus de 9 millions d'euros, dont 800 000 pris en charge par le Département, devrait entrer en service en 2024. L'ancien bâtiment datait de 1986 et était devenu obsolète. D'une surface de 3 628 mètres carrés, le nouvel abattoir permettra

d'augmenter la capacité de production, passant de 3 750 tonnes actuellement à 4 000 tonnes par an. Il comprendra des salles d'abattage, des chambres froides et deux ateliers de découpe, de 800 mètres carrés pour la viande porcine et de 400 mètres carrés pour les autres espèces, ce qui permettra de développer la transformation sur place et de favoriser les circuits courts. Afin de garder sa dimension multispèce, le site disposera aussi d'un abattoir dédié à la filière avicole. ■

Vos élus

GAP 3



Ginette Mostachi,
vice-présidente en charge
des solidarités



Christian Hubaud,
conseiller départemental délégué
à l'agriculture, aux forêts, au
pastoralisme et aux circuits courts

CINÉMATHÈQUE D'IMAGES DE MONTAGNE

GILLES CHARENSOL, *homme d'images*

Gilles Charensol est à l'origine de la création de la Cinémathèque d'images de montagne de Gap. Cette structure, unique en France, a ouvert ses portes en septembre 2022.

Gilles Charensol a parcouru la planète caméra au poing. L'image, c'est toute sa vie. Des émissions de télévision sur la montagne aux raids sportifs les plus spectaculaires, le parcours du directeur de la toute récente Cinémathèque d'images de montagne de Gap s'apparente à un véritable film d'action.

Le réalisateur a tenu le premier rôle dans la création de ce centre inédit en France, qui a ouvert ses portes en septembre 2022. C'est d'ailleurs lors d'une de ses aventures audiovisuelles qu'est né ce projet ambitieux. Le Haut-Alpin prend conscience que les films sur la montagne ne disposent d'aucun lieu dédié à leur conservation et leur valorisation.



Gilles Charensol a entrepris un minutieux travail de collecte d'images.

Il décide d'entreprendre un minutieux travail de collecte, sans savoir exactement par où commencer... Il se rend d'abord dans les villages pour récupérer des films amateurs ou professionnels. À la même époque, le comité départemental du tourisme retrouve, de son côté, quelques bobines dans ses archives. Après leur numérisation, le caméraman

découvre parmi elles une œuvre datant de 1934, sur les Hautes-Alpes, signée du cinéaste Marcel Ichac, et une autre de 1927, tournée entre Gap et Briançon. Ces trésors contribuent à constituer le fonds de la Cinémathèque, qui compte aujourd'hui, vingt-six ans plus tard, 10 000 documents. ■

MAISON DE PAYS DU PLATEAU GAP-BAYARD

UNE VITRINE *du terroir local*

Le Département soutient le projet de la Ville de Gap de valoriser le plateau de Bayard pour y développer un tourisme « quatre saisons ». L'un des éléments phares de ce projet sera la création d'une maison de pays à l'entrée du plateau. Favorisant la vente directe, elle aura vocation à valoriser les artisans locaux à travers la vente des produits du terroir. Le projet intégrera aussi la restructuration du Centre d'oxygénation, pour renforcer l'attractivité du site auprès des familles et des athlètes.

Cette vitrine du savoir-faire haut-alpin, de 400 mètres carrés, servira aussi de point d'accueil et d'information,

permettant aux visiteurs d'optimiser leur séjour sur le domaine de Gap-Bayard. Ils sauront tout sur les activités nordiques et estivales proposées sur place, sur le golf de 18 trous ou sur les itinéraires qui parcourent la forêt communale de plus de 100 hectares.

La Ville est entrée dans la phase de sélection du maître d'œuvre pour la conception de cet équipement construit selon les nouvelles normes environnementales et dont les travaux doivent commencer début 2024. Le projet comporte aussi l'amélioration du stationnement et la création d'un carrefour sur la RN 85. ■

Vos élus



Évelyne Colonna,
conseillère départementale
déléguée au handicap et à l'égalité
entre les femmes et les hommes



Lionel Para,
conseiller départemental délégué
aux énergies renouvelables

GAP 4

Causes communes

Communauté de Communes (CC) de Serre-Ponçon

Développement de la mobilité douce

Le lac de Serre-Ponçon est l'un des principaux sites touristiques des Alpes du sud. Le développement de la pratique cycliste améliorera encore son attractivité, en plus de proposer une solution de mobilité alternative aux Haut-Alpins. Dans le cadre de son schéma directeur cyclable, la CC a aménagé une voie de circulation douce, d'une longueur de 525 mètres, sur le secteur de la zone humide du Liou. L'aire d'accueil réalisée au départ des circuits comprend le réaménagement des sanitaires et la création d'espaces de rangement sécurisés pour les vélos. Une signalétique directionnelle a également été installée.

Budget : 200 000 € HT
Subvention du Département : 30 000 €

Le Monétier-les-Bains

Création d'un mur d'escalade sur le front de neige

Dans un objectif d'offre touristique « 4 saisons », la diversification des activités sur le front de neige de la station est un enjeu important. La création d'un mur d'escalade en libre accès répond à ce besoin au bénéfice des touristes et des habitants. Accessible depuis juin 2022, ce nouvel équipement comporte 9 couloirs d'escalade allant de 7 à 9,5 mètres de haut, dont le niveau s'échelonne du 3c au 7a, c'est-à-dire du débutant au grimpeur confirmé.



Budget : 50 000 € HT
Subvention du Département : 15 000 €

Veynes

Renouvellement du collecteur aval et construction d'un bassin tampon

Veynes disposait d'une station d'épuration située en contre-bas de la digue du Petit-Buëch. Construite en 1976, elle ne correspondait plus aux normes ni aux besoins de la commune. Celle-ci a donc décidé la construction de nouvelles infrastructures. Les travaux vont se dérouler en 3 phases jusqu'en 2027. La première concernait le renouvellement du collecteur aval et la construction d'un bassin tampon en entrée de STEP. Suivront jusqu'en 2024 la construction d'une nouvelle station puis des travaux sur les divers réseaux et mise en séparatifs.



Budget : 2 347 884 € HT
Subvention du Département : 446 077 €

Communauté de Communes (CC) du Guillestrois-Queyras

Centre d'incendie et de secours (CIS)

Le CIS situé sur la commune d'Aiguilles ne correspondait plus aux besoins. Ses locaux ont été rénovés et agrandis pour offrir aux sapeurs-pompiers volontaires des conditions de travail plus adaptées à leurs tâches. L'espace administratif comprend notamment vestiaires, bureaux, foyer de détente et salle de formation. L'espace technique est largement dédié au garage des véhicules et l'espace extérieur permet manœuvres et lavage en plus du parking.



Budget : 1 038 750 € HT
Subvention du Département : 415 000 €

Tribunes

Garde-Colombe - Eyguians

Adaptation des locaux du groupe scolaire Henri-Audibert

Lors de la rentrée 2022, 21 élèves seulement étaient inscrits à l'école maternelle de Lagrand, malgré la fusion de 2 classes l'année précédente. Après concertation avec les équipes scolaires et les parents d'élèves, la commune a regroupé cette école et celle d'Eyguians. Cette décision a permis de pérenniser le 3^e poste d'enseignant et de réaliser des économies substantielles sur les dépenses d'entretien et de chauffage. Des travaux d'adaptation du groupe scolaire d'Eyguians ont été nécessaires pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions : aménagements intérieurs (faïences, électricité, plomberie, menuiserie, peinture) et extérieurs (jeux d'enfants). Les salles de l'école de Lagrand serviront à d'autres activités.



Budget : 86 290 € HT
Subvention du Département : 25 887 €

La Saulce

Création d'un Pôle santé

L'offre médicale de la Saulce devenait insuffisante au regard de l'augmentation de sa population. Ces dernières années, la commune avait aussi perdu plusieurs professionnels de santé. Leurs remplaçants ne trouvant aucun local pour s'installer, la commune a décidé de créer pour eux un Pôle Santé. Elle a acheté un local de 200 m² et un terrain contigu pour le stationnement de la patientèle. Situés à proximité immédiate des établissements de santé existants, les locaux accueillent spécialistes et professions paramédicales : kinésithérapeute, infirmier, orthophoniste et psychologue.

Budget : 342 279 € HT
Subvention du Département : 68 183 €

Groupe de la Majorité départementale

La fréquentation touristique de cette saison hivernale a été bonne. Nos stations ont su capitaliser sur un enneigement favorable en comparaison avec les autres massifs. La météo, au beau fixe, a relancé la consommation, malgré un contexte économique national morose. Nous remercions, à ce titre, les acteurs qui ont contribué à faire de cette saison une réussite, en dépit des difficultés inhérentes à la crise énergétique, lesquelles ont pesé sur nos domaines skiables et nos entreprises.

Représenté au Salon de l'agriculture, notre territoire a également connu un succès retentissant, remportant 26 médailles au Concours général agricole et présentant plus de 100 produits dans 9 catégories : un record. Le Bleu du Queyras, dont les démarches pour l'obtention de l'AOP vont bon train, a été encensé.

Nos paysages enneigés ou verdoyants nous sont enviés, les produits de notre terroir aussi. Par leur biais, par le savoir-faire des agriculteurs que nous soutenons, par les performances de nos sportifs que nous encourageons, les Hautes-Alpes s'illustrent.

Nous devons toutefois garder à l'esprit que l'inflation a mis en difficulté nombre de ménages haut-alpins.

Dans le champ des solidarités, à l'instar des autres compétences du Département, notre intention est de porter haut et fort les couleurs d'une politique ambitieuse et volontariste. Le développement de l'habitat partagé, le déploiement de chantiers d'insertion ou encore la recherche de recrutement de plus de personnel dans le secteur sanitaire et social le reflètent.

De même, sur le plan environnemental ; s'agissant de la gestion de l'eau, comme de la rénovation énergétique, la volonté de la majorité départementale est identique : innover, trouver à chaque problème soulevé sa solution.

Nous sommes et demeurerons des élus de proximité, à votre écoute.

*Arnaud Murgia et Lionel Para,
co-présidents*

Groupe "Propositions pour les Hautes-Alpes"

Pour cette nouvelle tribune, nous souhaitons réinsister sur le mal-être de notre planète et les signaux qu'elle nous envoie, confirmés par l'hiver que nous venons de vivre. Premier sujet préoccupant : l'eau. Les conditions climatiques actuelles annoncent malheureusement un été encore plus difficile que l'année dernière ! Aussi le Conseil Départemental a-t-il décrété 2023 comme année de l'eau.

Tous s'accordent à dire que des réflexions globales doivent être menées sans plus tergiverser, pour l'environnement, la nature, les citoyens, les collectivités, tous les pans de l'économie (agriculture, tourisme, industrie, artisanat...) et la production d'énergie. Le Département et la préfecture ont donc organisé, les Assises de l'Eau qui se sont tenues le 10 février dernier, regroupant les acteurs concernés.

Même si cette préoccupation sort du champ de compétence du Département, il nous apparaît comme notre devoir d'y réfléchir sans tarder, pour mettre en place des mesures à court, moyen et long terme. Il en va de même pour la gestion des déchets, la mobilité, notamment les voies ferrées et les pistes cyclables.

Autre axe majeur, incontournable : les économies d'énergie. Aussi soutenons-nous sans réserve la politique départementale qui a pour objectif l'amélioration de l'habitat grâce à des mesures d'isolation et autres.

Nous profitons de cette tribune pour féliciter chaleureusement nos agricultrices et agriculteurs qui se sont distingués lors du Salon de l'agriculture 2023, mettant en avant leur savoir-faire et la passion de leur métier. Un grand bravo également à tous nos magnifiques sportifs haut-alpins qui ont brillé, valorisant l'image de notre département, ces derniers mois. Le département Terre de Jeux n'est pas dû au hasard !

*Gaëlle Moreau et Gérard Nicolas,
co-présidents*

En 2023,

le Département investit **30 millions d'euros**
sur son **réseau routier** pour

Moderniser et sécuriser le réseau

Conforter les ouvrages d'art

Prévenir les risques naturels

Remettre à neuf le revêtement

Développer les mobilités alternatives

**Pour améliorer
la sécurité
sur les 2000 km
de routes départementales**

“ On est là ”



**Comment jugez-vous
le réseau routier
départemental ?
Répondez à notre enquête.**



Hautes-Alpes
le département